

# MFR

## PLUS

### EN RÉSUMÉ

#### VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur, responsable de la vie sociale

#### PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir au moins un niveau 3
- Avoir une expérience auprès des personnes âgées
- Participer à une réunion d'informations
- Satisfaire les épreuves suivantes dont le but est de vérifier la connaissance du public et du secteur, l'aisance à l'écrit et à l'oral, le degré d'engagement et la maturité du projet.
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détails des modalités d'accès <sup>(1)</sup>

#### EXAMEN

- Titre de niveau 4
- Production de dossiers + soutenances orales
- Pratiques d'animations
- Étude de cas
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°15747 - Certif info : N°63987

#### UN TREMPLIN POUR...

- Salarié en structure : EHPAD, résidences autonomie, résidences services, ...
- Salarié d'associations ou d'entreprises pour l'animation à domicile
- Intervenant indépendant auprès du public bénéficiaire

#### QUELQUES CHIFFRES <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2019 ( soit 5 adultes sur 5 )
- 100% : taux de persévérance en formation par an <sup>(2)</sup>
- A 12 mois après sortis de formation :  
100 % en emploi dont 100 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation  
20 % en poursuite en formation

#### TARIFS <sup>(1)</sup>

- Formation gratuite pour les adultes, mais possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (restauration...) nous consulter.

#### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



#### SITE DE FORMATION

MFR DES ACHARDS  
02 51 38 61 05  
mfr.lamotheachard@mfr.asso.fr  
www.formation-alternance-vendee-lamotheachard.com

## ANIMATEUR EN GÉRONTOLOGIE

10  
mois  
à 2 ans

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



#### DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année pour un ou des blocs de compétences, nous consulter
- Sur 10 mois (stagiaire) (686 heures en centre de formation et 560 heures en entreprise)
- Sur 24 mois (apprentissage ou en cours d'emploi) (686 heures en centre de formation par an et 2 975 heures en entreprise par an)



#### RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise



#### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

### LA FORMATION EN ENTREPRISE

#### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- En EHPAD, résidences autonomie, résidences services, associations ou d'entreprises pour l'animation à domicile.

#### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Observation et évaluation des besoins : collecter des informations utiles, analyser les données recueillies, restituer l'information.
- Coordination : conception et mise en œuvre des programmes d'animation avec les membres du personnel, des bénévoles, des intervenants, planification des activités d'animation, information et communication en interne et en externe, établissement et gestion de budget, évaluation des actions menées et des projets...
- Accompagnement : accueil des personnes, élaboration et évaluation du projet d'accompagnement personnalisé des personnes...
- Animation : conception, préparation, conduite et évaluation des activités d'animation...

(1) Détails et mise à jour sur le site Internet de la MFR

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

### LA FORMATION EN MFR

*Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat*

#### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Bloc 1 : Observer, évaluer la situation et les besoins de personnes âgées dépendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel.
- Bloc 2 : Élaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien.
- Bloc 3 : Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée qu'elle soit autonome ou en situation de dépendance.
- Bloc 4 : Concevoir et réaliser des activités d'animation individuelles et collectives spécifiques à destination de personnes âgées.

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Bloc 1 : Connaissance du public âgé
- Bloc 2 : Coordination de projets
- Bloc 3 : Accompagnement
- Bloc 4 : Animation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES <sup>(1)</sup>

- Présentiel + distanciel
- Formation par alternance